

54^{ème} Session de la Commission des Nations Unies sur le Statut de la Femme
Événement parallèle de la WILPF /RDC. 10 Mars 2010. CCUN



Thème : L'implication politique de la femme congolaise dans le changement et dans la promotion de la bonne gouvernance en RDC

Sous thème : « La problématique des violences faites aux femmes : Défi majeur dans le processus de la reconstruction nationale et de la promotion de la bonne gouvernance en RD Congo ».

Par Jeanine Gabrielle NGUNGU

Distinguées invitées

Chères sœurs, activistes des droits de la femme ;

Membres du panel.

Avant toute chose, je tiens à remercier toutes les personnes tant morales que physiques qui, ont consenti leurs efforts pour la matérialisation de cet événement qui se tient en marge de l'évaluation de Beijing 15. Nous pensons particulièrement à la WILPF International, au Fond Mondial Pour la Femme et à la section WILPF /UK ainsi qu'aux individus qui n'ont ménagé aucun effort pour cela.

La République Démocratique du Congo (RDC), mon pays, est de grande diversité et de richesse culturelles. Mais dans ces cultures nous relevons aussi les us et coutumes patriarcats forgés pour justifier des inégalités et des discriminations à l'égard de la femme. D'où l'acceptation de la violence faite à la femme et le faible statut lui conféré dans la société.

Depuis 16 ans , suite aux guerres d'agression et les conflits armés que le pays a connus, ont, les femmes congolaises subissent une nouvelle forme de violence , il s'agit des violences sexuelles, utilisées comme armes de guerre en vue de terroriser les populations locales et, les forcer aux déplacements. Ces viols et violences sexuelles sont une guerre dans un conflit ayant pour conséquence, la destruction du capital humain, la mortalité maternelle et l'appauvrissement des communautés locales. Violées, abusées et déshumanisées, perdant ainsi l'estime de soi, mais, toujours et encore, elles ont le courage et la force d'œuvrer pour la paix. La paix pour la promotion de leurs droits , la paix pour la justice sociale et la paix pour le développement.

La lutte pour le changement social en RD Congo, devra prioriser le combat contre les inégalités basées sur le sexe et la promotion de la justice sociale afin de créer un environnement propice à la participation des femmes et des hommes au processus de développement durable ainsi qu'à l'édification d'un état de droit.

En 1999, une enquête menée par le Secrétariat Général à la condition féminine et à la famille en collaboration avec l'Unicef sur les lois coutumières et les droits successoraux des femmes, a établi 12 types de violences domestiques vécues par les femmes congolaises qui, affectent d'une manière ou d'une autre, la promotion de droits des femmes et leur plein épanouissement.

Récemment, l'enquête Démographique et de santé (EDS, 2007) menée par le Ministère du plan avec l'appui du consortium des bailleurs, montre l'ampleur de la violence domestique dans la vie de la femme en âge de procréer et rapporte le suivant:

- S La violence physique : toutes les catégories des femmes sont concernées ; près de 64% de femmes en ont été victimes depuis l'âge de 15 ans soit 2 femmes sur 3 et au cours de 2007, Et que 1 femme sur 2 soit 59%. de femmes ont subi la violence physique pendant la grossesse.
- S La violence sexuelle : 1 femme sur 10 de 18 – 49 ans déclare avoir eu ses premiers rapports sexuels s'étaient déroulés sous la contrainte, 16 % ont déclaré avoir eu des rapports sexuels à un moment quelconque contre leur volonté.
- S La violence conjugale : elle est la forme de violence domestique la plus fréquente en RDC. 71% de femmes ont été confrontées à des actes de violence émotionnelle, physique ou sexuelle au sein de leur ménage soit 2 femmes sur 3. 57% de femmes ont été victimes de la violence physique, 35% ont subi des actes de violence sexuelle, 64% des femmes ont subi des actes de violence sexuelle et physique ; 43 % ont été affectées par la violence émotionnelle.

Dans la recherche de pistes de solution dans le cadre de la campagne Nous Pouvons, une enquête a été menée sur les attitudes, les pratiques et les comportements sur la violence et leurs données reportent ce qui suit:

- 81% de personnes enquêtées ont connaissance des violences faites à la femme dans la communauté. Les violences sexuelles sont les plus citées (59%), suivi des coups et blessures (45%). La majorité des personnes enquêtées sont sensibles (80%) à ces violences et 35% pensent qu'il faut arrêter ce genre d'actes.

-Les indicateurs renseignent que sur le plan physique et psychologique, près de la moitié des femmes (47%) sont fréquemment humiliées, 40% sont souvent battues et 32% injuriées publiquement.

Sur le plan violences sexuelles conjugales, plus de la moitié de femmes sont fréquemment forcées d'avoir de rapports sexuels (52%) contre leur gré et 1/4, soit 19% forcées d'avoir d'autres types de rapports sexuels.

S'agissant des violences économiques, fréquemment 1/4 d'hommes maris ou partenaires refusent de participer aux charges des ménages (28%), et 1/5 confisquent des ressources financières ou la production agricole de leurs femmes. En plus (23%) de femmes affirment qu'on leur refuse d'exercer des activités génératrices de revenus.

Les femmes dans la plupart de cas, se résignent, tolèrent et ou sont frustrées. La société assiste impuissamment aux violences faites aux femmes, sans agir bien que la majorité de la population soit sensible à ce phénomène.

Ces statistiques montrent combien la femme est vulnérable et ils illustrent des abus commis par les hommes sur les femmes en raison de la position dominante que leur confère la société et du statut inférieur de la femme.

Pour faire face à cette situation, plusieurs initiatives sont prises tant en terme de politiques ou d'actions opérationnelles, mais le résultat est faible : La participation des femmes à la vie de la nation reste précaire et sa représentation insuffisante dans toutes les sphères décisionnelles.

Il est donc judicieux que nous retenions, qu'il s'agisse donc du pouvoir de la femme, de son autonomisation ou encore de son émancipation. Mais la piste principale demeure l'éducation de tous, femme et homme, pour le changement des pratiques et des mentalités au sein des communautés locales.

C'est la démarche qui est mise œuvre par la campagne Nous Pouvons mettre fin à toutes les violences faites aux femmes. Cette stratégie implique la participation des individus d'une communauté, un diagnostic social et de changement individuel ainsi que collectif en vue de lutter ensemble contre l'acceptation sociale de la violence faite à la femme. Cette option est stratégique car, elle va éclairer et orienter les interventions dans la mesure où La question des droits de la femme ou mieux la problématique de la violence faite à la femme relève de la sécurité humaine des femmes' ainsi qu'un obstacle au développement.

Comme nous le voyons depuis le début de cette présentation, la question de la violence faite est à la femme n'est pas conjoncturelle mais plus

structurelle. Et ce pourquoi, elle doit être classée dans le chapitre politique et non humanitaire.

On assiste actuellement en RDC, il y a une avalanche d'organisations bien intentionnées qui viennent pour soulager les femmes violentées. Il faut dire que tous ces programmes mobilisent de fonds importants mais malheureusement les résultats sont maigres, **car l'impact est insignifiant**. Pendant que l'on veut panser les effets, il y a lieu de mettre en branle des mécanismes susceptibles d'agir sur les causes profondes et de proposer des démarches pour des solutions durables.

Pour illustrer ce propos, selon une consultante de la MONUC (Mission de maintien de Paix des Nations Unies en RDC), chargée d'élaborer la stratégie des Nations Unies pour la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre en RDC, 250 millions de dollars avaient été mobilisés et utilisés avant mars 2009 en l'espace de 5 ans. Bien malheureusement, sur terrain la prise en charge des victimes et la prévention de nouveaux actes sont loin d'être une réalité.

Je ferme donc ce chapitre avec un regard vers le pouvoir de la femme, les statistiques étalent encore une faiblesse. La participation de la femme est une préoccupation présente dans tous les débats, mais posons nous la question, comment les femmes peuvent elles arriver au pouvoir c.-à-d. au sommet, si à la base, elles ne sont pas brimées, violentées et pauvres? Cette situation suppose, non seulement une éducation citoyenne mais bien plus, une prise de conscience collective dans le but de faire le lien entre le pouvoir politique, la

promotion de leurs droits et le destin communautaire. C'est cette prise de conscience qui permettra aux femmes de localiser leurs intérêts et d'établir un contrat social avec celles qui vont monter au pouvoir.

Ce sont surtout les femmes conscientisées qui une fois au pouvoir, qui se chargeront de porter cette question (de la situation des femmes) dans les institutions politiques.

Un environnement qui se développe par les femmes favorise de plus en plus la jouissance de leurs droits et à contrario, un environnement sans développement maintient les femmes dans une situation d'insécurité humaine. Je prends pour exemple, la province du Maniema, l'une des provinces de la RDC où les femmes subissent le plus de violences, (avec un très faible taux d'instruction de la petite fille et la femme, violence conjugale accentuée, violences économiques et pratiques coutumières dégradantes), c'est la province qui présente les plus graves problèmes d'infrastructures et de services sociaux de base en RDC.

En dépit de notre identité ou de notre statut, nous sommes toutes vulnérables et nous exigeons qu'une éducation des masses féminines soit prioriser et le renforcement des synergies pour la mise en place des mouvements des femmes pour les droits des femmes.

Voici pourquoi, toute démarche pour le développement de la RD Congo doit prendre la problématique des droits de femmes ainsi que l'élimination de toutes formes de violence faites à la femme comme cheval de bataille en capitalisant le dynamisme et les compétences des femmes congolaises qui ont souffert et qui payent encore le lourd tribut de la guerre au Congo.

Merci pour votre attention.

Jeanine Gabrielle NGUNGU

CAUSE COMMUNE, CAUCUS DES FEMMES, WILPF RDC, NOUS POUVONS

Tel: 0994450597 or 0898970114 e-mail: ngungujeanine@yahoo.fr